

22^{ème} VIDE GRENIER- ATAFAI-France Côte d'Ivoire - DIMANCHE 02 JUIN 2024
Centre de Loisirs du Ter – Bd Emile Guillerot (en face base nautique) - LORIENT
FICHE D'INSCRIPTION

Nature de l'exposition :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville :Code Postal.....Tél :

E-mail : **(de façon LISIBLE)**

Pièce d'identité* : Carte d'identité ou permis de conduire ou passeport (*rayez la mention inutile)

Nature : Numéro :

Délivrée par :Le

Cette pièce devra-être présentée à l'arrivée.

Nombre d'emplacements :

2 mètres sans table 10 € x =

2 mètres avec table 12 € x =

Caution 5 € (remboursement si tables

et chaises pliées & emplacement propre) = + **5€**

TOTAL EUROS	=
--------------------	----------

Joindre un chèque du montant à l'ordre d'Atafai France Côte d'Ivoire.

Courrier à adresser à Maison Pour Tous – ATAFAI - Vide-grenier - 2 rue Maurice Thorez 56100 LORIENT

Ce chèque validera votre inscription et ne sera encaissé qu'après la manifestation ([besoin infos 06 21 58 89 82/06 80 46 54 35](tel:06215889820680465435)).

FAIT A LE

SIGNATURE :

Règlement du 22ème VIDE GRENIER d'ATAFAI-France Côte d'Ivoire / Dimanche 02 Juin 2024

- 1-Cette manifestation s'adresse aux associations – particuliers et habitants.
- 2-L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre.
- 3-L'autorisation d'exposer est obtenue lorsque le bulletin d'inscription, daté, signé et accompagné du règlement est accepté par l'organisateur.
- 4-Les exposants seront reçus **à partir de 6 h** et placés au fur et à mesure des arrivées
- 5-Les objets déballés appartiennent et sont sous la seule responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, de vol, ou autres préjudices. **Pas de ventes alimentaires ! INVENDUS à gérer par l'exposant, dépôt dans containers du site INTERDIT !**
- 6-Caution : **cinq euros seront systématiquement facturés par réservation et restitués par l'organisateur au départ sous-réserve de tables et chaises pliées, d'un emplacement sans déchets apparents (ni sacs, ni ordures, ni encombrants) et de ne pas remballer avant 18 heures.**
- 7-Une voiture à l'intérieur du site par exposant garée derrière son stand.

Attestation sur l'Honneur

A compléter uniquement par les exposants non professionnels

Je soussigné(e), Nom Prénom

Né(e) le..... à

Domicilié(e) adresse complète

Code Postal

Déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à deux ventes au déballage au cours de l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels usagés ; déclare également être informé de procéder au **nettoyage de son emplacement en fin de journée, et d'exposer jusqu'à 18 h.**

FAIT A LE SIGNATURE :